

Le flic menace de faire sauter ma porte ; le lendemain la voiture de Pierre est brûlée devant chez moi

écrit par Christine Tasin | 8 mars 2018



Que de coïncidences ! Troublantes.

Lundi après-midi Pierre et moi sommes dans une maison où je suis très rarement, dans un petit village de province. Ça sonne. Un policier se présente, c'est un brigadier, chargé de recueillir les dépositions et de les transmettre au Parquet. Je l'avais eu au téléphone deux fois l'année dernière, à propos d'une plainte contre moi et sur laquelle il devait m'entendre. Je lui avais expliqué que je n'habitais plus en province, que je ne passais plus que très rarement dans ma maison et que j'étais dorénavant domiciliée chez mon avocat à Paris, où je vivais la plus grande partie du temps. L'année dernière, il avait noté et m'avait assuré fort courtoisement qu'il transmettait à ses collègues parisiens... Depuis, plus de nouvelles mais quand on sait que la justice et la police sont saturées, on ne s'étonne pas – je vais par exemple être jugée en mai 2019 pour un article écrit en 2012...-.

Le quidam, aimable comme une porte de prison : *je dois vous entendre pour la plainte dont je vous ai parlé l'année dernière.*

Moi : *je vous ai dit que j'étais domiciliée chez mon avocat par mesure de sécurité, eu égard aux menaces qui pèsent sur moi.*

–*Le procureur ne veut pas en entendre parler, il dit qu'une adresse chez votre avocat, ce n'est pas valable. Ou alors donnez-moi votre adresse à Paris.*

–*Non, c'est une mesure de sécurité eu égard aux menaces qui pèsent sur moi. Mon adresse chez mon avocat est légale, cela a été reconnu par la 17ème Chambre (on se souvient que l'infâme Tubiana avait protesté lui aussi).*

– *Vous dites que vous n'êtes jamais là, j'arrive à l'improviste et je vous y trouve. Vous mentez. Le Procureur veut que je vous entende et il m'a autorisé à faire usage de la force*

Moi, éclat de rire... C'est tellement énorme que je crois à une plaisanterie. Je comprends très vite à la tête de l'autre que ça ne l'est pas. Pierre dans la maison entend la conversation et ne peut lui aussi se retenir de rire.

–*Il y en a que ça fait rire, dit-il avec un air sinistre. On dirait vraiment que le malheureux vient d'enterrer père et mère...*

–*Excusez-moi, mais c'est grotesque, vu la situation en France et de la France.*

–*Le procureur veut que je vous entende, il m'a autorisé à faire usage de la force et même à faire sauter la porte de votre maison s'il le faut.*

Re-éclat de rire...- *Vous plaisantez ? Avec tout ce qui se passe actuellement, c'est ma porte que vous voulez faire sauter ?*

L'autre, de plus en plus sinistre : *je veux vous entendre jeudi après-midi.*

—Impossible je serai repartie j'ai un rendez-vous jeudi midi sur Paris.

—Alors je vous embarque tout de suite, vous venez avec moi.

—Impossible aussi j'ai promis à ma vieille voisine d'être là quand son médecin va passer.

—Je dois vous entendre, je le répète j'ai le droit de faire usage de la force.

—Demain alors ?

—Non, c'est moi qui suis indisponible.

On a fini par convenir que je ferais un nouveau saut dans ma maison au cours des prochaines semaines pour que le quidam puisse m'entendre sur une affaire où je suis accusée "de menace caractérisée de crime contre les personnes en raison de la religion". Rien que ça... Et je ne sais rien d'autre, le brigadier, l'air pincé : "vous saurez quand vous viendrez dans mon bureau". Je ne sais pas ce que le Procureur lui a promis comme sévices s'il n'obtient pas ma déposition mais ça l'a motivé ! Par contre il va y avoir une belle partie de bras de fer le jour de mon audition à propos de mon adresse ;-). Et j'ignore comment ça va finir...

Ça c'était lundi.

Cette nuit, à deux heures du matin, nous sommes réveillés par des coups de sonnette, il y a un remue-ménage pas possible dans la petite rue si tranquille habituellement de mon village. Nous ouvrons et un étrange spectacle nous attend :

Un camion de pompiers devant chez moi, des pompiers avec un énorme tuyau en train de déverser de la neige carbonique, des policiers derrière la grille...

-C'est à vous la Mégane ?

-Oui

-Elle a entièrement brûlé.

On n'en croit pas nos yeux. Il ne reste qu'un tas de ferraille carbonisé recouvert de neige carbonique.

-Qu'est-ce qu'il s'est passé ?

-L'enquête le dira mais a priori c'est criminel, ils ont utilisé un accélération pour que la combustion prenne vite et bien...

C'est un voisin qui, entendant des déflagrations et voyant des flammes de 4 mètres de haut avait appelé les pompiers...

Le dépanneur est arrivé, il a enlevé ce qui restait et nous sommes restés avec nos questions.

Qui ? Pourquoi ?

Deux solutions. Soit des petits rigolos ont voulu faire un feu de joie en brûlant l'une des voitures présentes dans la rue, au hasard. Soit les responsables savaient que c'était la voiture de Pierre et cela prend un tout autre sens.

Or, qui aurait pu savoir que cette voiture est celle de Pierre, qu'on était exceptionnellement dans cette maison, rarement ouverte, loin de chez Pierre ?

Qui ? Je vous le demande...

J'ai des doutes...

Acte crapuleux comme un autre ?

Avertissement de sbires à la solde de l'état macronesque ?

Y a-t-il un rapport entre la visite du flic(1) et l'incendie de la voiture ?

Vous vous doutez, amis lecteurs, que nous cogitons...

Quant au procureur du coin, a-t-il reçu des ordres ou bien, excité à l'idée de se farcir Christine Tasin, fait-il du zèle pour se faire mousser ?

Encore un de ces magistrats du Mur des cons ? Pire encore ? Parce que refuser l'évidence, à savoir que les personnes qui prennent des risques doivent se faire domicilier chez leurs avocats, simple mesure de bon sens afin que leurs adresses personnelles ne traînent pas partout et notamment chez leurs ennemis, c'est quand même gonflé pour ne pas dire malveillant.

Bref, on aime ce que l'on fait, on est décidés, on prend pas mal de risques, mais en face ils sortent de plus en plus l'artillerie lourde.

(1) Je soutiens toujours activement la police et n'utilise jamais ce vocabulaire habituellement. Mais quand on se comporte comme la police de Vichy pendant la seconde guerre mondiale, on n'est plus qu'un triste sire, un triste flic.

Qu'il fasse son boulot, ce que lui demande le procureur, c'est normal, et je ne lui jetterais pas la pierre, mais il peut y mettre les formes et ne pas menacer. Il n'était pas obligé d'essayer de m'intimider avec des menaces disproportionnées. Je suis persuadée qu'il est plus aimable avec les racailles musulmanes qui l'insultent et l'agressent pendant les interrogatoires...

Quand je pense que pendant la seconde guerre mondiale, certains policiers passaient la veille prévenir les juifs qu'ils allaient être embarqués au petit matin... Autre temps, autres moeurs.